

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU DE MONCHEAUX

Par décision du 30 octobre 2025, publiée sur le site internet de Pévèle Carembault : pevelecarembault.fr, Monsieur le Vice-président en charge de l'aménagement du territoire du PLUi et du SCOT a prescrit une enquête publique portant sur la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Moncheaux.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Moncheaux et dans les bureaux de Pévèle Carembault pour une durée de 18 jours consécutifs.

Du lundi 17 novembre 2025 au jeudi 4 décembre 2025 inclus

M. VERPLANCKE Philippe a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lille.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, tenu à sa disposition au siège de Pévèle Carembault (47 Avenue du Général de Gaulle) aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30

Ainsi qu'en Mairie de Moncheaux (16 rue de Bouvincourt) aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet pevelecarembault.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera tenu au siège de Pévèle Carembault et en Mairie de Moncheaux.

Le public pourra consigner ses éventuelles observations et propositions :

- sur le registre d'enquête ouverts aux jours et heures d'ouvertures de Pévèle Carembault et de la Mairie de Moncheaux.

- en les adressant au commissaire enquêteur à Pévèle Carembault (47 avenue du Général De Gaulle – 59710 Pont à Marcq) ou par courrier électronique à l'adresse : enquetepubliquemoncheaux@pevelecarembault.fr

Les courriers et courriels adressés au commissaire-enquêteur seront enregistrés et annexés au registre papier du siège de l'enquête.

Le public devra préciser s'il consent à ce que ses coordonnées personnelles (identité, adresses etc.) soient rendues publiques.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Pévèle Carembault dès publication de la décision.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences, en mairie de Moncheaux, comme suit :

- Le 17/11/2025 de 09h00 à 12h00 ;
- Le 29/11/2025 de 09h00 à 12h00 ;
- Le 04/12/2025 de 16h00 à 18h00.

Lors de la clôture de l'enquête (le 4 décembre 2025 à 18h) les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur, lequel transmettra dans les 8j à M. le Président de Pévèle Carembault un procès-verbal de synthèse des contributions écrites ou orales auquel l'intercommunalité pourra répondre sous 15j.

De même, dans un délai de 30j à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à ce même Président le dossier d'enquête, accompagné des registres et des pièces annexées avec son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Moncheaux et mise sur le site internet de Pévèle Carembault : <https://www.pevelecarembault.fr> pour y être tenu à la disposition du public pendant un an. L'ensemble des contributions sera également consultable sur le site internet de l'intercommunalité.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à BOHIN Antoine, chargé de missions PLUi, via l'adresse : plui@pevelecarembault.fr